

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 novembre 2018

N° 2018-111

Référence écrite délib :  
PC/CSa/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	50
	Dont 4 procurations
Votes pour : 50	
Vote(s) contre : 0	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	5 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 novembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

**Présents votants (46)** : TARDOS Jean, TREY Jean-Claude, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, BORDE Michel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, FAUGERE Bernard, GALAUP Dominique, CASTET Bertrand, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, PRUGENT-LERE Fernande, LACAZE Noël, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Dominique, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, FORGUE Pierre, MIR André, POME Maryse, ROCA Jacques, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

**Présents non votant** : DUPOUY Marie-France, SERMET André, TOUCOUERE Laurent, LAIREZ Céline

**Titulaires absents non représentés (14)** : MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, CONSTANTIN Luce, SOLANA Michel, VIDALON Patricia, GAY Eric, ROCHER Jacques, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, FOURCADE Dominique, VILLEGA Serge

**Procurations (4)** :  
VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude  
DELCASSO Maryse à DESMARAIS Nadine  
MIR Jean-Henri à MIR André  
NARS Aline à POME Maryse

**OBJET** : Présentation du  
contexte Aure Louron

M. André BRUNET a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président présente à l'assemblée communautaire un « bilan prospectif » de la communauté de communes Aure Louron. La démarche a pour but de « prendre un instantané » à un moment charnière de la vie de la communauté de communes pour « donner à penser » son devenir.

Ce document présente différentes données :

- Compétences exercées ;

- Dotation Globale de fonctionnement ;
- Fiscalité ;
- Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) ;
- Coefficient d'intégration fiscale (CIF) ;
- Projection du budget principal ;
- Ressources : humaines et budgétaires ;
- Démographie ;
- Economie : entreprises ;
- Economie : revenus ;
- Economie : « captation de richesse ;
- Enjeux du territoire.


Après en avoir débattu, les élus communautaires décident, **à l'unanimité** :

- De faire évoluer les compétences et/ou les services de la CCAL ;
- d'étudier différents scénarios pour prendre de nouvelles compétences avant la prochaine échéance électorale ;
- de lister les sujets à étudier : SIVOS, Santé, Culture, Petite enfance jeunesse, Transport-mobilité, Ecoles, évolution de l'OTc, Ordures ménagères, Groupement d'achat, Secrétariat de mairie, Instruction du droit des sols ;
- de prioriser et travailler ces études par le biais des commissions existantes (Administration Générale, Aménagement de l'espace, Développement économique, Promotion du tourisme et Environnement), et d'y associer les conseillers communautaires intéressés par l'étude des dits scénarios.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Philippe CARRERE

  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU